

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 270 promulguant le décret du 2 juillet 1912 modifiant le décret du 5 septembre 1899 règlementant la pêche des huitres perliers.

n° 270

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
14 août 1912

Numéro JO  
n° 190 du 30/09/1912

Date du numéro  
30 septembre 1912

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte Française des Somalis et Dépendances, Officier de la Légion d'Honneur.

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884 : Vu le décret du 2 juillet 1912 modifiant le décret du 5 septembre 1899 règlementant la pêche des huitres perlières à la Côte Française des Somalis : Vu la dépêche ministérielle du 25 juillet 1912 n° 482

### TEXTE INTÉGRAL

Art.1er, — Est promulgué à la Côte Française des Somalis et Dépendances pour y être exécuté selon sa forme et teneur, le décret du 2 juillet 1912 modifiant le décret du 5 septembre 1899 règlementant la pêche des huitres perlières.

#### Art.2

— Le présent arrêté sera enregistré, communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal Officiel de la Colonie.

P. PASCAL.